



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bibliothèque de France

Question écrite n° 57486

Texte de la question

M Georges Mesmin demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, de lui préciser l'état actuel des travaux de la commission de spécialistes qui devait, par lettre de mission en date de mars 1992, recueillir tous les avis souhaitables et formuler des propositions à propos de l'organisation et du fonctionnement de la Bibliothèque de France.

Texte de la réponse

Reponse. - La commission de spécialistes présidée par M Andre Miquel a reçu mission, par lettre du 17 mars 1992, de formuler des propositions intellectuelles, administratives et statutaires pour l'avenir de la Bibliothèque de France. La commission, dont la première réunion s'est tenue le 7 avril, a commencé à mener ses travaux et a procédé à toutes consultations utiles, tant auprès de professionnels et d'universitaires que des partenaires concernés par le projet. Lors d'une séance plénière, le 12 mai 1992, la commission a adopté plusieurs attendus concernant notamment le devenir du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, les espaces de lecture offerts aux différents publics et la salle de lecture de la réserve des documents imprimés. Les propositions et recommandations que formulera la commission, une fois ses travaux terminés, seront transmises aux départements ministériels concernés avant la session d'automne, afin que le Gouvernement puisse arrêter ses choix et les exposer devant le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Mesmin Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57486

Rubrique : Bibliothèques

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1992, page 2088